

ANNEXE - Motifs et Barème des sanctions Administratives

indisponibilité (sans justificatif):

	MALUS/classement	1ère infraction	Amende	Dés 2ème infraction	Suspension	Amende
Moins de 3 jours avant la rencontre	10Pts	Avertissement			1 match	25 €
Absence à un match	15Pts	Suspension 1 match	25 €		3 matchs	35 €

Absences nonjustifiées(***):

	MALUS/classement	1ère infraction	Amende	Dés 2ème infraction	Suspension	Amende
A une convocations des instance (CDA, Commission Réglementaire ou Disciplinaire, ...)	25Pts	Dés 1ère infraction	50 €		4 matchs	50 €
Au cours d'une formation obligatoire	25Pts	Suspension 2 matchs	25 €			
De rapport dans les 48 heures	20Pts	Suspension 2 matchs	50 €		4 matchs	50 €

Infractions lors des rencontres:

	MALUS/classement	1ère infraction	Amende	Dés 2ème infraction	Suspension	Amende
Retard injustifié et constaté à une rencontre	15 Pts	Rappel à l'ordre	25 €		1 match	25 €
Comportement inadapté au sein du trio (rapport)	20 Pts	Convocation officielle CDA				
Non-respect des obligations de tenues vestimentaires et matérielles	15 Pts	Rappel à l'ordre	20 €		1 match	25 €

Manquements aux devoirs de l'arbitre:

	MALUS/classement	1ère infraction	Amende	Dés 2ème infraction	Suspension	Amende
Avec incidence sur le résultat d'une rencontre	à définir selon l'infraction	Convocation officielle CDA, Suspension a titre conservatoire		à définir selon l'infraction	Convocation officielle CDA, Suspension a titre conservatoire	
Absence de sanctions administratives (constatées sur FMI ou feuille papier)	25Pts	Suspension 2 matchs	50 €		4 matchs	50 €
Absences de notifications des remplacements (constatées sur FMI ou feuille papier)	25Pts	Suspension 1 matchs	35 €		4 matchs	50 €
Absences de notifications des frais d'arbitrage et kms (caisse péréquation)	30Pts	Suspension 1 match	60 €		4 matchs	80 €
Frais Arbitrage , Trop perçu	30Pts	remboursement du trop perçu, 2 matchs supp	40 €		4 matchs	trop perçu+ Amende de 60 €

Comportements

	MALUS/classement	1ère infraction	Amende
Conduite inconvenante devant une commission du District	50Pts	Suspension 2 matchs	50 €
Critiques, Comportement inconvenant vis-à-vis d'un collègue arbitre, d'un club ou tout autre officiel des instances du football quel que soit le support utilisé (***)	50Pts	Suspension 4 matchs	50 €
Manquement à l'éthique de l'arbitrage et/ou faiblesse manifeste dans l'arbitrage	50Pts	Suspension 4matchs	50 €
Non-respect de la charte de l'arbitre et de l'observateur	50Pts	Suspension 4matchs	50 €

Dés 2ème infraction	Suspension	Amende
	Pouvant aller jusqu'à 3 mois	100 €
	Pouvant aller jusqu'à 3 mois	100 €
	Pouvant aller jusqu'à 3 mois	100 €
	Pouvant aller jusqu'à 3 mois	100 €

L'extention de sanction prononcée par le Comité de Direction à la demande de la CDA peut aller de plusieurs mois de radiation de l'arbitre en passant par un déclassement éventuel.

***Les absences non-excuses sont considérées comme définitives dès lors que les excuses écrites et accompagnées obligatoirement d'un justificatif ne sont pas parvenues à la CDA dans la semaine qui suit la date de la séance constatant l'absence.

*** Ne s'applique que si l'arbitre n'a pas été sanctionné par une instance disciplinaire dans le respect de l'article 38 statut de l'arbitrage.

Les cas non stipulés ci-dessus font l'objet d'une étude et de sanctions particulières laissées à l'appréciation des membres de la CDA .

Toute infraction relevée en état de récidive entraîne obligatoirement le doublement de la sanction prévue au tableau ci-dessus.

*****Tant que l'arbitre ne sait pas acquitté de l'amende , aucune désignation possible.**